



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de La Ruche

24 AVRIL 2024 À 18 H 30

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 24 avril 2024.

Présents

Adeline Feuiltaine, parent
Amélie Larochelle, technicienne en service de garde
Annie Gonthier, enseignante
Audrey Morin, parent
Brigitte Boucher parent substitut
Catherine Magny, parent
Érika Avoine, psychoéducatrice
Marie-Claude Matte, directrice
Maxime Turgeon, directeur adjoint
Nancy Barlow, enseignante
Nathalie Jean, parent
Noémi Potvin, présidente
Olivier Pouliot, enseignant
Rodica Pastusac, parent
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde
Valérie Lefebvre, parent
Yves Poirier, enseignant

Absents

Suzie Brassard, enseignante

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par monsieur Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

Madame Noémi Potvin souhaite la bienvenue à monsieur Yves Poirier qui a été élu pour remplacer madame Suzie Brassard.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Les sujets 2.6, 2.7 et 3.5 seront ajoutés à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2024

Madame Noémi Potvin invite les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2024. Un ajustement a été réalisé concernant l'heure de fin de la rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Jean

APPUYÉE PAR madame Sara-Judith Labbé que le procès-verbal du 28 février 2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-2

1.5. Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.6. Suivi au procès-verbal

1.6.1. Lettre au CSSDN pour les critères de sélection de la direction d'école

Madame Noémi Potvin remercie tous les membres qui ont soumis des commentaires pour la rédaction de la lettre destinée au Centre de services scolaire des Navigateurs.

2. CONSULTATION – DÉCISIONS

2.1. Adoption du suivi budgétaire 2023-2024

Madame Marie-Claude Matte présente le suivi budgétaire pour la période 2023-2024 en détaillant les divers fonds impliqués.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean le suivi budgétaire 2023-2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-3

2.2. Adoption des prévisions budgétaires 2024-2025

Madame Marie-Claude présente les prévisions budgétaires pour la période 2024-2025 en détaillant les divers fonds impliqués.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rodica Pastusac

APPUYÉE PAR madame Noémi Potvin que les prévisions budgétaires 2024-2025 soient adoptées.

ADOPTÉES à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-4

2.3. Approbation sorties éducatives PADI 2

Madame Marie-Claude Matte mentionne que la classe de Mélanie Boisvert (PADI 3) et celle de Geneviève Labranche (PADI 2) souhaitent l'approbation du conseil d'établissement pour réaliser des sorties éducatives.

Le 4 juin 2024, les élèves iront en autobus de ville au *Complexe aquatique multifonctionnel de Lévis*. Le groupe de PADI 2 dînera sur place avant de revenir à l'école tandis que le groupe de PADI 3 retournera à l'école plus tôt.

Les membres du conseil d'établissement félicitent l'initiative du transport en commun. Ces derniers trouvent l'idée excellente et cela prépare bien les jeunes pour la vie en société.

Par la suite, les mêmes groupes souhaitent l'approbation du conseil d'établissement pour réaliser une sortie au *Bunker de la science* au 5935 rue Saint-Laurent Lévis, Québec. La sortie sera le 4 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot

APPUYÉ PAR madame Audrey Morin que les sorties éducatives soient adoptées.

ADOPTÉES à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-5

2.4. Répartition du temps d'enseignement 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente le tableau de la répartition du temps d'enseignement pour l'année 2024-2025 mettant en évidence les ajustements effectués, tels que l'ajout de temps d'éducation physique pour les classes PADI 2-3 et la modification du cours d'Éthique et culture religieuse en cours de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). Elle souligne également le défi lié à la disponibilité du gymnase, ce qui impliquera que les élèves auront un cours par cycle à l'extérieur ou utiliseront le local de l'Alvéole (un local flexible).

Madame Nancy Barlow remarque que les enseignants manquent d'informations sur la formation et le contenu du nouveau cours CCQ. Madame Marie-Claude Matte explique qu'à ce jour, le ministère n'a pas encore donné son approbation pour le matériel didactique. Cependant, les services éducatifs du CSSDN mettent en place des actions afin de rendre disponibles des activités d'apprentissages.

Madame Marie-Claude Matte souligne également que l'année 2024-2025 sera une année de transition étant donné que c'est la première année de mise en œuvre du nouveau programme CCQ. Par conséquent, des ajustements seront nécessaires.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Lefebvre

APPUYÉE PAR madame Brigitte Boucher que la répartition du temps d'enseignement 2024-2025 soit adoptée.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-6

2.5. Formule anglais intensif

Madame Marie-Claude Matte indique que l'équipe de 6e année a été consultée et qu'elle proposera bientôt une formule au conseil d'établissement. Les enseignants mentionnent qu'ils ont besoin de plus de temps pour réfléchir puisque le modèle 5 mois /5 mois n'est plus applicable dans le Centre de services scolaire des Navigateurs. (Nommer les deux articles de loi.)

Conséquemment, un conseil d'établissement extraordinaire sera nécessaire afin de faire approuver la nouvelle formule sélectionnée. Puisque le conseil d'établissement a déjà réalisé cinq rencontres, madame Marie-Claude Matte propose de tenir la séance en vidéoconférence.

Madame Noémi Potvin souligne l'importance de diffuser la tenue d'une séance extraordinaire aux parents : puisque la formule actuelle est appréciée de la part des familles, il s'avère essentiel pour madame Noémi Potvin d'expliquer et de rassurer les parents.

Malgré le fait que la formule d'anglais intensif change pour la prochaine année scolaire, madame Marie-Claude Matte mentionne que les parents auront toujours la possibilité de choisir une classe non intensive. Également, l'équipe de la Ruche observe et analyse ce qui se fait dans d'autres établissements scolaires. Il est envisagé d'avoir deux bulletins au lieu de quatre pour toutes les compétences en 6e année.

Monsieur Yves Poirier souligne que c'est le conseil d'établissement qui est décisionnel quant au choix de la formule à adopter. Il note également que ce changement de la part du CSSDN est difficile à comprendre et à accepter de la part du personnel enseignant puisque ce n'est pas un enjeu avec le contexte de l'école de la Ruche.

Madame Marie-Claude Matte mentionne qu'il y a des grands défis actuellement au CSSDN, car il manque 14 enseignants temps complet dans le champ de l'anglais. Si tous les enseignants d'anglais actif actuellement font le choix de diriger leur carrière différemment, il pourrait également y avoir des enjeux quant à un manque de ressources de titulaire. Le problème se transfère donc ailleurs.

Madame Noémi Potvin propose de contacter les services éducatifs ou le/la président.e du comité de parents afin d'approfondir ce dilemme.

Madame Marie-Claude Matte mentionne également que ce ne sont pas tous les enfants (titulaire français/mathématique) qui sont favorables à la formule actuelle de 5 mois / 5 mois. Certains membres du personnel enseignant ne souhaitent plus avoir cette formule.

Madame Noémi Potvin exprime sa déception quant au fait que le CSSDN demande de prendre une décision commune pour l'ensemble du territoire, mais qui ne répond pas à un besoin spécifique de l'école de la Ruche.

Madame Marie-Claude Matte mentionne également que la cohorte de 6^e année en 2024-2025 comporte des élèves ayant été touchés par la pandémie, avec des défis d'apprentissage particuliers à relever.

2.6. Collecte de fond – Projet de jardinage

Différentes classes se réunissent afin de faire du jardinage et de vendre les produits aux membres du personnel et si la quantité est suffisante, les élèves feront une vente pour les parents à l'accueil du service de garde durant le mois de juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yves Poirier

APPUYÉ PAR madame Érika Avoine que la collecte de fonds avec le projet de jardinage soit adoptée.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/04/24-7

2.7. Livres

Madame Érika Avoine explique le besoin de faire l'achat d'une collection de livre qui sera utilisée autant par le personnel scolaire que par les parents ayant besoin lorsqu'un enfant vit une difficulté ou qu'il a un diagnostic quelconque.

Collection 10 questions sur...

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rodica Pastusac

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean de faire l'achat de la collection de livres (nommer le fond) soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1. Correspondance

Aucune correspondance

3.2. Opération Enfant Soleil

Un grand nombre d'élèves a participé à l'événement, ce qui en a fait un grand succès. Cet événement a permis de sensibiliser les élèves au fait que certains enfants vivent des réalités différentes en raison de problèmes de santé. L'école a réussi à collecter un montant de 2 513,60\$

3.3. Planification annuelle du cours d'éducation à la sexualité

Monsieur Maxime Turgeon présente la planification du cours à l'éducation à la sexualité. Madame Marie-Claude Matte ajoute qu'en complément d'information que ce volet d'enseignement sera inclus à partir de l'année prochaine dans le cours de CCQ. L'on précise également que le contenu est soit donné par le titulaire, un.e technicien.ne en éducation spécialisée, l'infirmière ou monsieur Éric Demers, lors d'animation spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC).

Madame Valérie Lefebvre mentionne une ressource complémentaire qui peut être pertinente pour l'animation du contenu : demander lien à Valérie. Monsieur Maxime Turgeon ajoute qu'il faut néanmoins être vigilant avant de présenter une vidéo aux élèves : il faut la visionner d'abord.

3.4. Ski de fond, dernières démarches

Monsieur Oliver Pouliot exprime sa gratitude pour le soutien continu du conseil d'établissement dans les différentes étapes du processus. Bien que le projet soit reconduit avec la Ville de Lévis pour l'année prochaine, il est nécessaire de prévoir un second plan afin d'établir de nouveaux partenariats. Monsieur Olivier Pouliot effectue actuellement des démarches avec madame Noémi Potvin. Ils rencontreront sous peu le directeur des services de proximité de la Ville de Lévis. – directeur des services de proximité.

Le défi principal réside dans la machinerie. Si une solution administrative n'est pas possible, il est également important d'examiner un plan politique comme l'a souligné Madame Noémi Potvin. Il est proposé d'inclure les témoignages de parents utilisateurs dans le processus pour démontrer à la ville l'importance de maintenir la piste de ski de fond, la seule qui est éclairée sur le territoire de la Ville de Lévis contrairement au territoire de Québec ou celle-ci a trois pistes éclairées.

3.5. Concours de recyclage de piles

Madame Valérie Lefebvre questionne quant à savoir si l'école a le résultat du concours. L'école de la Ruche n'a pas encore les résultats. Monsieur Maxime Turgeon nomme que les élèves et les parents se sont grandement impliqués. Il y a eu une belle réceptivité.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport du président(e)

Madame Noémi Potvin encourage les membres du conseil d'établissement à soumettre leurs suggestions concernant la rédaction du rapport du président. De plus, elle propose de partager ces informations avec le groupe des voisins de Saint-Rédempteur afin de sensibiliser le plus de parents.

4.2. Rapport de la direction

Madame Marie-Claude Matte mentionne que le projet de cabanon en lien avec le projet de cours d'école suit son cours. L'appel d'offre est fait. L'école demeure en attente de réponses actuellement.

4.3. Rapport du personnel scolaire

Madame Nancy Barlow mentionne que *Québec'ERE* viendra faire la visite de l'ensemble des classes afin de faire une présentation concernant l'environnement. Par la suite, elle mentionne qu'elle collabore avec un groupe d'élèves au Sénégal, partenariat avec Hélène Trottier. Madame Nathalie Jean félicite l'équipe chargée de l'organisation pour leur travail.

Par la suite, madame Nancy Barlow mentionne que la journée de l'éclipse a été un très bel événement bien que cela ait nécessité une grande organisation. Monsieur Olivier Pouliot mentionne récupérer les lunettes afin de les faire parvenir en France pour la prochaine éclipse (partenariat). Une communication dans le projet Info-Parent sera faite.

Ensuite, Madame Nancy Barlow mentionne qu'il y a eu le spectacle des jeunes talents qui a été une réussite. Le spectacle a été organisé par madame Hélène Bisson.

Ensuite, Madame Nancy Barlow mentionne que le 16 mai 2024, l'école organisera des portes ouvertes afin que les parents puissent venir observer les réalisations des élèves. Ce sera après l'école, et ce, jusqu'à 17h45.

4.4. Rapport du service de garde

Madame Amélie Larochelle mentionne qu'il y aura plusieurs changements prévus pour l'année scolaire 2024-2025, notamment la transformation des éducateurs en service de garde en éducateurs en milieu scolaire. Le processus de recrutement du personnel est en cours. L'ajout d'heures et des postes sans heures coupées sont des éléments attractifs importants afin de permettre la rétention du personnel. Des formations de base seront nécessaires pour le personnel, mais certaines adaptations sont également possibles. *

Ensuite, madame Amélie Larochelle mentionne que du 13 au 17 mai, une activité intitulée *On gagne à jouer en équipe* est organisée. Les activités seront simples, mais rassembleuses.

Ensuite, madame Amélie Larochelle mentionne que le conseil d'établissement devra discuter de la formule choisie pour la semaine de relâche, car en 2023-2024, le service de garde était en déficit. Le budget complet sera expliqué lors d'une autre séance du conseil d'établissement.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Aucun.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion : 29 mai 2024

La tenue de la prochaine séance du conseil d'établissement sera le 29 mai 2024. La rencontre commencera à 18h. Un repas sera fourni pour l'ensemble des membres.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1. Heure de la levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé à 20h02

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny
QUE la séance soit levée.

APPUYÉE par madame Adeline Feuiltaine

Noémi Potvin
Présidente

Marie-Claude Matte
Directrice